

n'allaient pas conclure elles-mêmes d'accord avec les États-Unis et pensant, je crois, que nous pourrions en conclure un, elles ne voyaient pas pourquoi elles céderaient sur ce point.

Permettez-moi de vous citer un extrait du *Board of Trade Journal* du 12 mai. Comme vous le savez, le *Board of Trade Journal* est l'organe officiel du ministère du Commerce du Royaume-Uni, donc une publication officielle. Voici comment cette publication résume la situation des différents pays du commonwealth à la suite de la conférence de Torquay. Je citerai le paragraphe qui vise le Canada :

“CANADA: D'après les termes de l'échange de lettres en date du 30 octobre 1947 . . .”

Il s'agit là de l'échange de lettres de Genève.

“. . . toutes les préférences dont jouissent le Canada et le Royaume-Uni sur leurs marchés respectifs ne sont plus contractuelles et le Canada est par conséquent libre de réduire les marges de préférence sans le consentement du Royaume-Uni. Dans presque chaque cas . . .”

Je cite les mots tels quels, mais je ne me rappelle pas un seul cas, aussi insignifiant l'article fût-il, où nous n'ayons pas conféré de la chose avec la délégation du Royaume-Uni.

“Dans presque chaque cas le Canada a fourni au Royaume-Uni l'occasion d'exprimer son avis et bien souvent a pu formuler ses offres d'une façon satisfaisante pour notre pays.”

Autrement dit, nous ne nous sommes pas montrés exigeants à outrance quand nous avons fait part au Royaume-Uni de notre désir de faire une concession à l'égard de certain produit, laquelle devait réduire sa marge de préférence sur nos marchés.

*M. Harkness:*

D. Avant d'aller plus loin, monsieur McKinnon, relativement à cette liberté de négocier de la part du Royaume-Uni, pourquoi l'Afrique du sud et l'Australie n'en ont-elles pas fait autant? — R. Les articles n'engagent pas tous les mêmes pays du commonwealth.

D. Je me demandais jusqu'à quel point. — R. La liberté vis-à-vis du Royaume-Uni voulait dire que nous pouvions faire des concessions à l'égard de certains articles de la liste de Torquay, mais pas en ce qui concerne les autres.

D. Ces derniers étaient-ils en grand nombre? — R. Non, mais il y avait des articles importants que nous aurions voulu insérer. Je continue la citation :

“Dans presque chaque cas le Canada a fourni au Royaume-Uni l'occasion d'exprimer son avis et bien souvent a pu formuler ses offres d'une façon satisfaisante pour notre pays”.

En d'autres termes, si, lorsque nous avons l'idée de diminuer la préférence de tant, il nous disaient qu'ils préféreraient une diminution moindre, nous tâchions autant que possible de nous rendre à leur désir.

“Toutefois, au cours de la négociation d'un accord de grande envergure entre le Canada et les États-Unis, certaines préférences dont le Royaume-Uni jouissait au Canada et auxquelles il attachait de l'importance, ont été réduites. D'un autre côté, des importations du Royaume-Uni au Canada, qui représentaient une somme de 1.2 millions de livres sterling en 1949, bénéficieront de réductions effectuées par le Canada dans le tarif de préférence britannique ou le tarif de la nation la plus favorisée où il n'y a pas de préférence”.